

V.G.A. SAINT-MAUR – Section E.P.I.S.

32, avenue Pierre BROSSOLETTE – 94100 Saint-Maur – Tel 01 48 85 69 17 – www.vga-epis.com

BULLETIN D'INSCRIPTION saison 2017-2018

A – Identité :

Nom :

Prénom :

Numéro VGA :

Date de naissance :

Date du certificat médical :

Adresse :

Adresse de messagerie :

Tel professionnel :

Tel mobile :

B – En cas d'accident au cours des séances, prévenir la personne suivante :

- Monsieur ou madame :
- Tel personnel :

En cas d'urgence, les pompiers ou le SAMU sont alertés

C - Assurance: les garanties prévues par l'affiliation de la section auprès de l'UFOLEP sont affichées au secrétariat. Il appartient aux intéressés de souscrire éventuellement et à titre personnel une assurance complémentaire

Un certificat médical doit être fourni obligatoirement par tout nouvel adhérent **au moment de l'inscription.**

Les garanties prévues sont conditionnées à la remise du certificat médical.

D – Droit à l'image : Je soussigné _____ autorise le club à prendre des photos et à filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je participe et autorise leur publication dans le bulletin d'information et sur le site Internet ou le blog du club.

OUI NON

E – Cotisation : A titre exceptionnel (cas de force majeure), le bureau directeur étudiera les demandes de remboursement **jusqu'au 31 décembre.** En tout état de cause, la section conservera la part des frais fixes incluse dans la cotisation et appliquera un prorata temporis.

À Saint-Maur, le

Signature